

diesel en service. Le National-Canadien a complété son programme de diésélisation au cours de 1960, lorsqu'il a retiré toutes ses locomotives à vapeur; le Pacifique-Canadien en comptait encore 188, fin 1961.

2.—Matériel roulant, 31 décembre 1955-1961

Matériel	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Locomotives.....	4,714¹	4,790	4,821	4,823	4,720	3,752	3,547
A vapeur.....							
Au charbon.....	2,521	2,228	1,857	1,483	1,143	335	144
Au mazout.....	704	621	537	477	371	68	53
Diesel électriques.....	1,455	1,895 ¹	2,372	2,799	3,155	3,308	3,309
Électriques.....	33	46	55	64	51	41	41
Wagons à voyageurs.....	6,574	6,220²	5,942	5,733	5,456	5,119	4,737
De jour.....	2,058	1,799	1,597	1,486	1,409	1,342	1,237
Mixtes.....	325	340	343	328	182	172	152
Pour colons.....	226	178	136	124	96	88	81
Wagons-restaurants.....	201	186	183	174	159	149	134
Wagons-salons.....	172	173	167	162	143	137	127
Wagons-lits.....	969	925	879	900	919	861	804
Bagages, messageries et postes.....	2,433	2,404	2,398	2,336	2,353	2,218	2,061
Wagons automoteurs.....	75	90	129	139	128	111	103
Autres.....	115	112	110	84	67	41	38
Wagons à marchandises.....	185,956	191,974³	197,907	196,893	194,512	191,553	186,387
Automobiles.....	7,406	6,370	6,733	6,722	7,270	7,249	7,225
A ballast.....	2,378	2,156	2,646	2,708	3,140	3,128	3,113
Couverts.....	114,814	118,353	121,346	117,604	114,181	111,217	108,239
Plats.....	12,037	11,876	11,975	12,058	12,270	12,645	12,164
A haussettes.....	18,592	19,052	19,904	20,522	20,428	20,310	20,168
A trémie.....	12,247	12,870	13,788	15,493	15,601	15,578	15,571
A minerai.....	2,559	5,465	5,967	6,004	5,964	5,930	5,892
Frigorifiques.....	9,735	9,906	10,022	10,184	10,155	10,076	8,635
A bestiaux.....	5,776	5,501	5,141	5,195	5,025	4,917	4,589
Citernes.....	378	389	384	382	455	472	479
Autres.....	34	16	1	21	23	31	312
Wagons appartenant à des particuliers⁴.....	—	—	—	—	4,853	5,031	5,072
Plats.....	—	—	—	—	7	7	7
A haussettes.....	—	—	—	—	—	2	2
A trémie.....	—	—	—	—	37	23	23
Citernes.....	—	—	—	—	4,809	4,999	5,035
Frigorifiques.....	—	—	—	—	—	—	5

¹ Comprend une locomotive à essence. ² Comprend 13 wagons dont le genre n'est pas donné. ³ Comprend 20 wagons dont le genre n'est pas donné. ⁴ Comprend les wagons des établissements industriels non ferroviaires, comme les sociétés de produits pétroliers ou chimiques et celles qui louent des wagons à marchandises à un chemin de fer quelconque ou qui le font en son nom.

Sous-section 2.—Finances

Les tableaux de la présente sous-section portent sur le passif fixe, les investissements, les recettes, les frais d'exploitation, le personnel et sa rémunération, et l'aide de l'État*. La statistique financière des chemins de fer de l'État figure séparément et en détail dans la sous-section 4. Une Classification uniforme des comptes des voituriers publics est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1956 pour le National-Canadien et le Pacifique-Canadien et le 1^{er} janvier 1957 pour tous les autres réseaux. La statistique des transports distingue entre dépenses et frais. Dans la présente sous-section, les «frais», comme la Classification uniforme des comptes les définit, sont les dépenses afférentes au service ferroviaire et aux services connexes, y compris l'entretien et l'amortissement des installations et du matériel employés.

* La statistique de chaque société est donnée dans le rapport annuel du B.F.S. intitulé *Statistique des chemins de fer* et publié en six parties (n^{os} de catalogue 52-207 à 52-212).